



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018-2022

COLLÈGE ROBERT SCHUMAN

82 rue des Déportés Résistants
BP 207
44110 CHATEAUBRIANT
02 40 81 22 65
ce.0440293E@ac-nantes.fr



Comprendre — Apprendre — Partager

AXE1

Travaillons ensemble pour les progrès de chacun

Enjeux éducatifs axe 1 : Confiance et Persévérance

- Aider chaque élève à s'inscrire dans une dynamique de progrès et d'exigence.
- Permettre à chaque élève d'acquérir les compétences fondamentales du socle commun.
- Développer les liaisons inter-degrés.
- Intensifier la co-éducation avec les parents d'élèves.
- Optimiser la coopération entre les équipes.

AXE 2

Vivons ensemble pour le bien être de chacun

Enjeux éducatifs axe 2 : Cohésion et Engagement

- Renforcer le sentiment d'appartenance au collège.
- Comprendre et s'appropriier les valeurs de la république.
- Garantir la justice scolaire.
- Associer les élèves à la prévention et à la régulation des incivilités.
- Amener chaque élève à mieux comprendre les enjeux liés à la santé et à la sécurité.
- Être attentif à chaque personnel et permettre son accompagnement dans le développement de ses compétences professionnelles.

AXE 3

Découvrons ensemble pour élargir les horizons de chacun

Enjeux éducatifs axe 2 : Culture et Tolérance

- Promouvoir la culture sous toutes ses formes.
- Encourager l'esprit de mobilité et les échanges avec l'international.
- Consolider les partenariats locaux et exploiter les ressources culturelles de proximité.
- Valoriser et communiquer les réussites du collège.
- Favoriser la connaissance et la maîtrise du monde informationnel.

Objectif 1 -1

Aider chaque élève à s'inscrire dans une dynamique de progrès et

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Réussite, Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève :
Objectif 2 : « Prendre en compte, avec exigence et bienveillance la diversité des élèves » et Objectif 4 : « Mettre en place un plan académique sur le travail personnel des élèves. »

-Axe 1 de l'ambition Solidarité :
Réduire l'impact des fractures sociales et territoriales :
Objectif 3:« Donner aux élèves défavorisés les codes pour réussir »

-Axe 2 de l'ambition Solidarité : Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers :
Objectif 3 : « Développer et renforcer la prise en compte partagée des besoins des élèves »

-Axe 3 de l'ambition Solidarité: Vaincre le décrochage scolaire :
«Objectif 1 : Prévenir en renforçant la persévérance scolaire »

ACTIONS

- 1-1-1 Organiser une semaine de rentrée spécifique à l'installation des règles de vie au collège, aux obligations et aux conseils méthodologiques en matière de travail en classe comme personnel, à la mise en place d'ateliers coopératifs entre élèves.
- 1-1-2 Elaborer, diffuser et exploiter un guide d'aide au travail disciplinaire ou par pôle disciplinaire pour les élèves.
- 1-1-3 Exploiter le dispositif « devoirs faits » et optimiser les temps d'étude des élèves en articulant étroitement les compétences du service vie scolaire avec celles des enseignants.
- 1-1-4 Contractualiser des engagements dès le début de l'année scolaire pour les élèves dont le passage en classe supérieure s'est avéré très fragile.
- 1-1-5 Expérimenter le principe de la classe inversée.
- 1-1-6 Optimiser le recours au cahier de texte numérique et aux ressources collaboratives dématérialisées comme « pearltrees ».
- 1-1-7 Elaborer une charte d'exigences communes à l'égard des élèves pour l'ensemble des enseignants.
- 1-1-8 Améliorer les aménagements pédagogiques des élèves à besoins particuliers (Parcours Personnalisé de Réussite Educative, PPRE, Parcours Individualisés Dérogatoires, PID, Plan d'Accompagnement Personnalisé, PAP, Projet Personnalisé de Scolarisation, PPS etc...).
- 1-1-9 Aider chaque élève à s'inscrire dans le parcours Avenir.
- 1-1-10 Affiner et rendre efficaces les procédures et les outils de suivi des élèves pour les équipes pédagogiques et éducatives.

Objectif 1-2

**Permettre à chaque élève
d'acquérir les compétences
fondamentales du socle commun**

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Réussite: Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève :

Objectif 1 : « Garantir l'acquisition du « lire, écrire, compter et respecter autrui dans le cadre du socle commun » et Objectif 3 : « Conforter une évaluation au service des apprentissages, lisible et compréhensible par tous ».

-Axe 3 de l'ambition Réussite: Former à la complexité du monde :

Objectif 3 : « Apprendre aux jeunes à travailler en équipe »

-Axe 1 de l'ambition Coopération : Favoriser l'initiative des établissements :

objectif 1 : « Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogiques »

ACTIONS

1-2-1 Mettre en œuvre, un projet d'Accompagnement Personnalisé (AP) fondé sur l'acquisition pour chaque élève de sept compétences transversales communes à toutes les disciplines ou pôles disciplinaires: s'exprimer à l'oral, communiquer à l'écrit, s'informer, coopérer, raisonner, s'impliquer (en classe), apprendre (les cours).

1-2-2 Bâtir une nouvelle politique d'évaluation, essentiellement formative, qui fait et donne sens et s'articule pleinement avec l'acquisition des compétences et des connaissances du socle commun.

1-2-3 Redéfinir les modalités du conseil de classe.

1-2-4 Expliciter et accompagner, dans l'appropriation du socle commun de connaissances et de compétences et de culture, les élèves et leurs parents.

1-2-5 Poursuivre le développement des projets interdisciplinaire tels que les Enseignements Pratiques Interdisciplinaire (EPI) en cohérence avec le cadre du socle commun.



Objectif 1 -3

Développer les liaisons inter-degrés et les partenariats avec les établissements scolaires public du Castelbriantais

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Coopération : Favoriser les initiatives des établissements :

Objectif 2 : « Développer des espaces de réflexions pédagogiques partagées »

-Axe 2 de l'ambition Réussite: Accompagner l'élève dans la construction de son parcours :

Objectif 3: « Développer les compétences des élèves à s'orienter dans le cadre du parcours avenir »

ACTIONS

- 1-3-1 Intensifier la liaison avec les écoles dans le cadre du cycle 3 et du Conseil Ecoles Collège (CEC) : visites croisées entre enseignants, réflexions communes sur la construction des attendus de fin de cycle 3 et les modalités de suivi des élèves.
- 1-3-2 Faciliter le travail collaboratif entre professeurs du 1^{er} degré et du 2nd degré pour réduire les difficultés liées au nombre d'écoles, constitution d'un espace commun sur une plateforme numérique de type magistère.
- 1-3-4 Engager une réflexion sur une éventuelle redéfinition de la carte scolaire (date du début des années 90) avec le collège de la Ville Aux Roses et le conseil départemental, entre autres.
- 1-3-5 Inscrire le collège dans le dispositif expérimental académique conseil collège/lycée.
- 1-3-6 Organiser des visites du lycée Mòquet-Lenoir pour les enseignants du collège en concertation avec l'autre collège public de Châteaubriant. Déployer des visites croisées entre enseignants du collège Schuman et du lycée.
- 1-3-7 Etendre à toutes les disciplines des projets de partenariats pédagogiques avec le lycée voisin sur le modèle de la liaison opérée en sciences expérimentales.
- 1-3-8 Mettre en place des formations communes entre enseignants (collège/1^{er} degré, collège/lycée).
- 1-3-9 Exploiter globalement la proximité avec le LPO Mòquet-Lenoir dans la perspective du déploiement du parcours avenir (mini-stage, préparation portes-ouvertes ...).
- 1-3-10 Organiser des forums entre collégiens et lycéens en lien avec les cordées de la réussite.
- 1-3-11 Nommer des enseignants volontaires pour aider à la coordination des liaisons inter-degrés.



Objectif 1-4

Intensifier la coéducation avec les parents d'élèves

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Solidarité : Réduire l'impact des fractures sociales et territoriale :

Objectif 2 : « Développer des stratégies d'accompagnement des familles en situation de grande pauvreté »

-Axe 3 de l'ambition Solidarité : Vaincre le décrochage scolaire :

Objectif 2 : « Intervenir auprès des jeunes en risque de décrochage »

-Axe 3 de l'ambition Coopération: Répondre aux besoins des écoles par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés :

« Objectif 4: Maintenir un dialogue de qualité avec les parents »

ACTIONS

- 1-4-1 Accentuer la présentation des missions des personnels du collège (diffusion d'une plaquette de présentation du collège et des métiers qui y sont représentés, site internet, diffusion du projet éducatif du collège...).
- 1-4-2 S'assurer d'une meilleure réception et d'une meilleure anticipation des informations à transmettre aux familles en recourant davantage aux outils de communication technologiques (courriels, SMS, espace numérique de travail) avec un recours au carnet de correspondance repensé.
- 1-4-3 En y associant leurs représentants, formaliser une politique d'accueil des parents en combinant temps collectifs et individuels (réunions de rentrées, inscription, remise du bulletins trimestriel etc...).
- 1-4-4 En lien étroit avec les services médicaux-sociaux, être attentif aux élèves les plus fragiles notamment dans le cadre de la cellule de veille.
- 1-4-5 Donner aux parents les outils et points de repères pour aider leur enfant (guide méthodologique du travail personnel, accès et compréhension des applications informatiques pour le suivi individuel...).
- 1-4-6 Organiser avec les représentants des parents d'élèves des actions de conseils pour aider les parents au mieux dans l'accompagnement de leur enfant (mallette des parents, espace parents, séances d'information ayant trait à la connaissance de l'adolescence, la constitution des dossiers d'accompagnement personnalisé, dispositif ouvrir l'école aux parents pour la réussite éducative (OEPRE)...).
- 1-4-7 Définir des protocoles associant direction/professeurs principaux, CPE, assistante sociale, afin de nouer des relations avec les parents les plus éloignés de l'école.
- 1-4-8 Associer les parents aux temps forts de l'établissement (cross du collège, remise des diplômes, portes-ouvertes, spectacle du collège...).

Objectif 1 -5

Optimiser la coopération entre les équipes

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Coopération : Favoriser les initiatives des établissements :

objectif 3 : «Permettre aux établissements d'identifier leurs réussites et leurs marges d'évolution en s'appuyant sur le dispositif académique d'évaluation ».

-Axe 2 de l'ambition Coopération: Accompagner et valoriser l'engagement des personnels :

Objectif 3 : « Créer les conditions d'un climat de confiance dans les écoles, les établissements et les services »

ACTIONS

- 1-5-1 Connaître et faire connaître les missions et contraintes, de chaque service ou équipes en profitant des temps de concertation et d'échange en début d'année scolaire en particulier.
- 1-5-2 Analyser le fonctionnement et le pilotage des instances de l'établissement, apporter les correctifs nécessaires.
- 1-5-3 Définir et respecter les protocoles de circulation de l'information au sein des services et entre les différentes équipes.
- 1-5-4 Instituer des temps de régulation et de concertation avec des représentants de chaque service selon un calendrier concerté et précis.
- 1-5-5 Si besoin, produire des projets de service ou de disciplines, fiches de poste etc...assurer leur diffusion auprès de l'ensemble des catégories de personnels.
- 1-5-6 Formaliser un document synthétique du service médico-social intégré au projet d'établissement.



Objectif 2 -1

Renforcer le sentiment d'appartenance au collège

Références projet académique

-Axe 2 de l'ambition Réussite: Accompagner l'élève dans la construction de son parcours :

Objectif 3 : «Favoriser l'engagement pour donner confiance et libérer l'esprit d'initiative »

-Axe 1 de l'ambition Insertion : Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance :

objectif 1 : «Instaurer un climat scolaire propice au « vivre ensemble »

-Axe 1 de l'ambition Réussite : Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève :

objectif 3 : « Apprendre aux jeunes à travailler en équipe »

ACTIONS

2-1-1 Impliquer les élèves dans le fonctionnement des instances et des associations (Association sportive, Foyer Socio-éducatif) du collège et augmenter le nombre d'adhérents dans ces dernières.

2-1-2 Poursuivre, en améliorant les modalités d'inscriptions, la possibilité pour les élèves d'assister à des cours dans des classes qui ne sont pas la leur.

2-1-3 Associer les élèves aux outils de communication externes et internes du collège (site du collège, journal des élèves, choix du nom des classes...).

2-1-4 Encourager la prise d'initiatives dans des projets menés dans l'établissement (actions de solidarité, mini-entreprise, préparation de manifestations culturelles, sportives...).

2-1-5 Faire du Conseil de la Vie Collégienne une instance qui soit force de propositions pour améliorer le quotidien des élèves.

2-1-6 Permettre aux élèves de valoriser leurs travaux et leurs productions (chorale, club théâtre, semaine des talents, cross du collège, espaces d'exposition pour les travaux en arts plastiques, expositions retours de voyages scolaires...) auprès de leurs pairs à travers des supports variés (représentations, diffusion vidéos/photos sur les écrans d'affichage dynamique du collège, expositions...).

2-1-7 Définir une charte graphique du collège : logo, courriers du collège....

2-1-8 Renforcer encore davantage les moments conviviaux entre les personnels, pour partie, en constituant une amicale.

Objectif 2 -2

Comprendre et s'approprier les valeurs de la république

Références projet académique

-Axe 2 de l'ambition Insertion : Développer des compétences citoyennes et culturelles :

objectif 3 : « Construire une citoyenneté ouverte et responsable »

ACTIONS

- 2-2-1 Renforcer et amplifier l'affichage et la diffusion de certaines ressources dans l'établissement le collège (charte de la laïcité, déclaration des droits de l'homme...).
- 2-2-2 Expliciter la charte de la laïcité en début d'année scolaire en particulier lors de temps de vie de classe.
- 2-2-3 Poursuivre la cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet.
- 2-2-4 Maintenir la participation et l'association du collège aux cérémonies commémoratives organisées sur la ville de Châteaubriant dans le cadre de la journée nationale de la résistance ou de la semaine du souvenir notamment.
- 2-2-5 Développer les projets interdisciplinaire pour faire en sorte que l'Enseignement Moral et Civique (EMC) ne soit pas l'apanage des seuls professeurs d'histoire-géographie, notamment à travers la formalisation du parcours citoyen.
- 2-2-6 Faire intervenir au collège des conférenciers ou des personnalités qui incarnent la République.
- 2-2-7 Mobiliser l'Unité Locale d'Inclusion Scolaire au profit d'un projet sensibilisant les élèves à l'acceptation des différences, en lien avec le projet erasmus+, mobilité des personnels, visant à l'observation des pratiques dans les pays européens pour une amélioration de l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires français.
- 2-2-8 Lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité femmes/hommes (représentations des métiers dans le parcours avenir, lutte contre les violences sexistes...)



Objectif 2 -3

Garantir la justice scolaire

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Insertion : Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance :

objectif 1 : « Instaurer un climat scolaire positif propice au « vivre et apprendre ensemble » et objectif 3 : « Accorder une place prépondérante à la parole de l'élève et à l'écoute de l'élève dans la classe et dans l'établissement »

-Axe 1 de l'ambition Coopération : Favoriser l'initiative des écoles et des établissements

objectif 2 : « Développer des espaces de réflexions pédagogiques partagés »

ACTIONS

- 2-3-1 Assurer une meilleure cohérence dans les postures et attentes exprimées à l'égard des élèves (référence au règlement intérieur systématique en cas de manquement, élaboration d'une charte d'exigences communes des adultes, chartes d'usage diverses du règlement intérieur diverses ; CDI, Restaurant scolaire...)
- 2-3-2 Formaliser un projet de service vie scolaire qui définit et structure (entre autres) des procédures connues de tous pour le traitement des difficultés posées par les élèves.
- 2-3-3 Sensibiliser et informer les personnels sur les textes qui régissent le droit en matière de procédures disciplinaires.
- 2-3-4 Accroître l'efficacité et l'efficience des punitions et des sanctions qui soient acceptées et comprises par les élèves.
- 2-3-5 Assurer une communication des punitions et sanctions réactive et efficiente vis-à-vis des familles.
- 2-3-6 Développer des mesures de responsabilisation (mesures réparatrices et restauratives) alternatives aux exclusions.
- 2-3-7 Amplifier, le développement d'espaces de paroles réguliers et fréquents avec les élèves pour réguler les tensions et expliciter les dilemmes (heures de vie de classe, débat « philo »...).
- 2-3-8 Accompagner davantage les personnels aux gestes et techniques professionnels les plus adaptés à tenir pour prévenir et gérer au mieux les situations de tensions avec les élèves.

Objectif 2-4

Associer les élèves à la prévention et à la régulation des incivilités

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Insertion : Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance :
objectif 1 : « Instaurer un climat scolaire positif propice au vivre et apprendre ensemble » et objectif 3 « Développer la prise en compte des compétences relationnelles et sociales »

-Axe 2 de l'ambition Insertion : Développer des compétences citoyennes et culturelles :
objectif 1 : « Construire une citoyenneté ouverte et responsable »

-Axe 2 de l'ambition Réussite : Former à la complexité du monde :
objectif 3 : « Favoriser l'engagement pour donner confiance et libérer l'esprit d'initiative »

ACTIONS

- 2-4-1 Développer le principe de tutorat entre les élèves (accueil des 6^{ème} par les 3^{ème} par exemple).
- 2-4-2 Mieux réguler et surveiller les temps et les espaces transitionnels (couloirs, escaliers, file d'attente réfectoire, toilettes, vestiaires...).
- 2-4-3 Développer des temps forts pour promouvoir le civisme (journée, chic et sport, semaine de la « Schum'attitude »...).
- 2-4-4 Mettre en place les dispositifs « médiations par les pairs » et « sentinelles anti-harcèlement ».
- 2-4-5 Valoriser les initiatives et les engagements des élèves dans le passeport citoyen.
- 2-4-6 Instaurer une commission d'échange entre agents du cadre de vie et représentants des élèves.
- 2-4-7 Mobiliser le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté pour fédérer et structurer les actions mise en œuvre dans le cadre du parcours citoyen.
- 2-4-8 Associer et former les représentants des élèves pour qu'ils puissent pleinement exercés leurs mandats (CVC, délégués de classe).
- 2-4-9 Renforcer la formation de tous les élèves sur les compétences psycho-sociales.



Objectif 2-5

Amener chaque élève à mieux comprendre les enjeux liés à la santé et à la sécurité

Références projet académique

-Axe 2 de l'ambition Réussite : Accompagner l'élève dans la construction de son parcours :

objectif 3 : «Favoriser l'engagement pour donner confiance et libérer l'esprit d'initiative »

-Axe 3 de l'ambition Réussite: Former à la complexité du monde :

objectif 1 « Construire la citoyenneté de l'élève dans un monde numérique sur l'ensemble de son parcours »

-Axe 1 de l'ambition Insertion : Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance

objectif 2 : «Accompagner la construction du « parcours santé » de chaque élève »

ACTIONS

- 2-5-1 Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à La Citoyenneté (CESC), finaliser la structuration et la formalisation, avant diffusion en direction des élèves et leurs parents, du parcours santé du collège dans ses trois volets (éducation, prévention protection).
- 2-5-2 Poursuivre les actions de prévention sur les conduites addictives (tabac, cannabis, écrans, ...) conduites par l'infirmière scolaire et des partenaires extérieurs.
- 2-5-3 Sensibiliser les élèves aux enjeux de la puberté, de la vie affective et sexuelle dans une perspective de respect de soi et de l'autre.
- 2-5-4 Remplacer l'actuelle charte informatique par une charte numérique actualisée aux nouvelles technologies liées aux réseaux sociaux notamment.
- 2-5-5 Poursuivre les projets interdisciplinaire (SVT, EPS, Mathématiques, technologie) sur l'importance de la bonne nutrition et de la pratique sportive (EPI, club Schum'athlé...).
- 2-5-6 Articuler au mieux l'enseignement des SVT et l'action des intervenants internes ou des partenaires extérieurs en matière d'éducation à la santé (infirmière scolaire, associations de prévention...).
- 2-5-7 Conforter la possibilité pour tous les élèves de 4^{ème} volontaires d'obtenir leur attestation Prévention et Secours Civiques (PSC1) et poursuivre la formation de tous les élèves de 3^{ème} aux Gestes Qui Sauvent (GQS).
- 2-5-8 Former de manière efficace les personnels et les élèves dans le cadre du Plan Particulier de Mise Sûreté (PPMS).
- 2-5-9 Poursuivre et amplifier l'engagement du collège dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable à travers la recherche de la labellisation E3D.

Objectif 2-6

Etre attentif à chaque personnel et permettre son accompagnement dans le développement de ses compétences professionnelles

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Coopération : Favoriser l'initiative des écoles et des établissements :

objectif 1 : «Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogique et objectif 2 : Développer des espaces de réflexions pédagogiques partagés »

-Axe 2 de l'ambition Coopération

objectif 1 : Poursuivre et renforcer l'accompagnement des personnels dans leur entrée dans le métier :

objectif 2 : « Structurer l'accompagnement des personnels tout au long de leur carrière »

ACTIONS

- 2-6-1 Formaliser un protocole d'accueil et d'accompagnement des nouveaux personnels dans l'établissement.
- 2-6-2 Mettre en œuvre une charte des courriels.
- 2-6-3 Actualiser et améliorer le livret d'accueil et de présentation de l'établissement.
- 2-6-4 Consigner et prévenir les risques professionnels en actualisant autant que de besoin le Document Unique. d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) notamment à travers le recours aux registres de sécurité et l'instauration d'un agent de prévention.
- 2-6-5 Développer une culture et des outils de l'analyse réflexive de la pratique professionnelle et de l'échange de pratique au sein de l'établissement ,voir, à l'échelle du bassin.
- 2-6-6 Définir un plan de formation pluriannuel de proximité à l'échelle du collège et du bassin.
- 2-6-7 Inscrire le collège dans le dispositif académique expérimental «établissement lieu de formation ».
- 2-6-8 Accompagner les personnels dans l'appropriation des différentes dimensions du Protocole Carrière Ressources et Rémunération (PPCR).



Objectif 3-1

Promouvoir la culture sous toutes ses formes

Références projet académique

-Axe 2 de l'ambition Coopération : Favoriser l'initiative des écoles et des établissements:
objectif 1 : «Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogiques »

-Axe 2 de l'ambition Insertion : Développer des compétences citoyennes et culturelles :
objectif 2 : «Renforcer l'éducation artistique et culturelle »

-Axe 1 de l'ambition Solidarité : Réduire l'impact des fractures sociales et territoriales :
objectif 1 : « Favoriser l'ambition scolaire en zone rurale » et objectif 3 : « Donner aux élèves défavorisés les codes pour réussir »

ACTIONS

- 3-1-1 Aider chaque élève à construire son parcours d'éducation artistique et culturelle en recourant en particulier aux outils et ressources numériques pour explorer, sélectionner, conserver.**
- 3-1-2 Faire le bilan des conditions de mise en œuvre de l'enseignement interdisciplinaire d'histoire des arts et apporter les améliorations nécessaires.**
- 3-1-3 Aménager régulièrement l'espace d'exposition du collège par des travaux d'élèves.**
- 3-1-4 Construire un échéancier pluriannuel de projets de sorties pédagogiques permettant d'assurer au moins deux rencontres avec des œuvres artistiques par année scolaire pour chaque niveau de classe.**
- 3-1-5 Accompagner les élèves à s'inscrire dans des démarches de productions culturelles à travers les disciplines (Arts plastiques, Education Musicale, EPS) ou des projets pluridisciplinaires comme l'EPI « Les Planètes » en classe de 4^{ème} (Education musicale, Sciences-Physiques, français).**
- 3-1-6 Encourager les élèves à s'investir et à proposer des ateliers ou clubs dans les champs artistiques comme la chorale ou le club théâtre.**
- 3-1-7 Donner chaque année des noms de classes choisis par les élèves et leurs professeurs principaux, parmi des œuvres, des découvertes ou inventions, des noms d'artistes ou de scientifiques majeurs.**



Objectif 3-2

Favoriser l'esprit de mobilité et l'ouverture à l'international

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Solidarité objectif : Réduire l'impact des fractures sociales et territoriales:

objectif 1 : « Favoriser l'ambition scolaire en zone rurale »

-Axe 2 de l'ambition Coopération : Accompagner et valoriser l'engagement des personnels :

objectif 1 : « Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogiques »

-Axe 2 de l'ambition Insertion : Développer des compétences citoyennes et culturelles et l'ouverture à l'international :

objectif 1 : « Construire une citoyenneté ouverte et responsable et objectif 4 : « Ouvrir à l'Europe et à l'International »

-Axe 3 de l'ambition Réussite : Former à la complexité du monde :

objectif 1 : « Développer l'enseignement et l'usage des langues vivantes pour garantir la réussite dans un monde qui évolue »

ACTIONS

3-2-1 Favoriser , dans le cadre du parcours avenir, les visites de lycées professionnels situés en dehors du bassin de Châteaubriant pour aider les élèves à faire des choix non guidés par la seule proximité géographique.

3-2-2 Exploiter le début de l'apprentissage de la LV2 dès la 5^{ème} , promu par la réforme du collège, avec une attention particulière pour l'allemand.

3-2-3 Elaborer une charte des voyages et sorties scolaires.

3-2-4 Promouvoir la mise en œuvre du « dispositif euro » anglais.

3-2-5 Pérenniser et étendre les dispositifs E-Twinning, prendre appui sur le projet Erasmus « Ecosystèmes, Eau, Energies, et Métiers de l'Environnement » pour susciter d'autres projets s'inscrivant dans cette démarche partenariale.

3-2-6 Encourager les dispositifs d'échanges épistolaires et de correspondances numériques au-delà d'aire européenne.

Objectif 3-3

Consolider les partenariats locaux et exploiter les ressources culturelles de proximité.

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Solidarité : Réduire l'impact des fractures sociales et territoriales

objectif 1 : « Favoriser l'ambition scolaire en zone rurale »

-Axe 2 de l'ambition insertion : Développer des compétences citoyennes et culturelles et l'ouverture à l'international :

objectif 2 : « Renforcer l'éducation artistique et culturelle »

-Axe 3 de l'ambition coopération : Répondre aux besoins des écoles et des établissements par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés

objectif 3 : « Renforcer le partenariat confiant avec les collectivités » et objectif 5 : « Renforcer la culture du partenariat »

ACTIONS

3-3-1 Maintenir et développer les partenariats avec les services municipaux, intercommunaux et départementaux dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CCAS, Police municipale, mairies...).

3-3-2 Amplifier la mise en œuvre de partenariats avec les ressources locales à vocation culturelle et sportive (conservatoire intercommunal, médiathèque, cinéma, théâtre de verre, associations sportives et service de sports de la mairie de Châteaubriant...).

3-3-3 Saisir les opportunités offertes par le conseil départemental dans le cadre de son « projet éducatif départemental » en profitant de l'implantation d'une de ces délégations à Châteaubriant pour la participation de s élèves à des activités à vocations culturelle, artistiques et sportive.

3-3-4 Poursuivre la collaboration engagée avec le conseil départemental sur le développement des réseaux bio et locaux pour l'achat des denrées du restaurant scolaire.



Objectif 3-4

Favoriser la connaissance et la maîtrise du monde informationnel

Références projet académique

-Axe 2 de l'ambition Réussite: Accompagner l'élève dans la construction de son parcours :

objectif 2 : « Développer les compétences des élèves à s'orienter dans le parcours avenir ».

-Axe 1 de l'ambition Solidarité : Réduire l'impact des fractures sociales et territoriales :

objectif 3 : « Donner aux élèves défavorisés les codes pour réussir »

-Axe 2 de l'ambition Insertion : Développer des compétences citoyennes et culturelles et l'ouverture à l'international :

objectif 1 : « Construire une citoyenneté ouverte et responsable » et objectif 3 : « Former à l'esprit critique et éduquer aux médias »

ACTIONS

3-4-1 Favoriser une utilisation responsable du numérique notamment dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en cours de technologie avec le concours du professeur documentaliste

3-4-2 Structurer l'enseignement interdisciplinaire de l'Education aux Médias et à l'Information (EMI) pour construire une progressivité qui donne aux élèves les outils et les repères nécessaires à l'exercice de leur esprit critique.

3-4-3 Donner aux élèves et à leurs parents en collaboration avec la psychologue spécialisée Education, Développement et Orientation et avec les professeurs principaux, les repères et la compréhension des ressources en matière d'accès à l'information sur l'orientation et les métiers dans le cadre du Parcours Avenir.

3-4-4 Participer à l'opération de la semaine de la presse et des médias dans l'école.

3-4-5 Faire davantage connaître auprès des personnels les ressources pédagogiques proposées par le Centre pour L'Education Aux Medias et à l'Information (CLEMI).



Objectif 3-5

Valoriser et communiquer les réussites du collège.

Références projet académique

-Axe 1 de l'ambition Coopération : Favoriser l'ambition scolaire des parents :
objectif 3: Permettre aux établissements d'identifier leurs réussites

-Axe 3 de l'ambition Coopération : Répondre aux besoins des écoles et des établissements par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés
objectif 4: » Maintenir un dialogue de qualité avec les parents » et objectif 5 : « Renforcer la culture du partenariat »

ACTIONS

- 3-5-1 Constituer un groupe de travail pour élaborer une politique de communication.
- 3-5-2 Editer une plaquette de présentation du collège.
- 3-5-3 Accompagner la mise en œuvre du nouvel ENT«e-lyco 3» déployé par l'académie, les conseils départementaux et le conseil régional.
- 3-5-4 Exploiter le site internet du collège de manière efficace pour valoriser les spécificités et atouts du collège.
- 3-5-5 Créer une page facebook et un compte twitter pour le collège pour améliorer le rayonnement des évènements du collège.
- 3-5-6 Communiquer systématiquement en direction de la presse locale, sur les évènements majeurs de la vie du collège (cérémonies diverses, cross, projets pédagogiques innovants, voyages...).
- 3-5-7 Développer des stratégies de communication et des projets de partenariats en direction des écoles pour renforcer l'attractivité du collège.
- 3-5-8 Inscrire autant que possible l'établissement dans des concours ou opérations proposés par l'éducation nationale à l'échelon académique en particulier (concours de l'engagement citoyen, concours national de la résistance...).

